



CITROËN DS AUTOMOBILES

Le PureTech : Comprendre et rassurer

Programme de prise en charge étendu par Stellantis
Arguments sur objections clients

Chronologie moteurs 1.2

En 2018 : évolution du moteur Génération 1 pour passer la norme Euro 6.2

Depuis 2023 : la Génération 3 n'est pas un ancien moteur 1.2 sur lequel on a greffé une chaîne => 70 % des pièces sont nouvelles.

2012 à 2018

1.2 Génération 1 (courroie)

depuis 2018

1.2 Génération 2 (courroie)

depuis 2023

1.2 Génération 3 (chaîne)

Pour votre sérénité
EXTENSION DE GARANTIE SPECIFIQUE*

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE VENDEUR

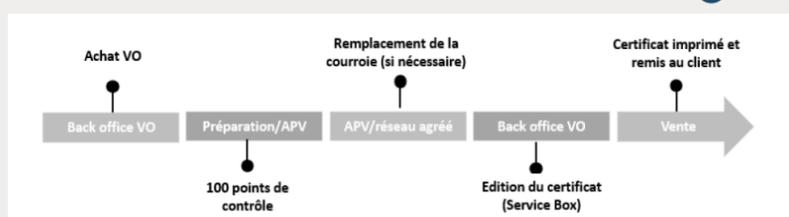
*Voir conditions d'éligibilité

CHECK+

Garantie CHECK+

Depuis mars 2024, Stellantis offre une **couverture de 10 ans ou 175 000 kms** (premier des deux termes échus) sur les véhicules éligibles et si le client a suivi le plan d'entretien du constructeur.

A la vente d'un VO



A la préparation du VO, un **contrôle qualité de 100 points** est réalisé. La courroie est remplacée si nécessaire.



Au moment de la vente, il faut :

- Informer le client que le véhicule a été contrôlé par l'après-vente.
- Remettre le certificat Check+ imprimé et préalablement complété au client.
- Rappeler au client que le respect du plan d'entretien est obligatoire pour pouvoir bénéficier de cette couverture supplémentaire.



Critères techniques

Seuls certains véhicules équipés d'un moteur essence Puretech 3-cylindres sont éligibles selon des critères modèles / moteur / date de production. L'éligibilité du véhicule pourra être vérifiée dans Service Box.

Arguments suite objections clients



Rappel de la qualité globale

La satisfaction client est au cœur des priorités de nos concessions Autobernard. Tous nos véhicules d'occasion équipés d'un moteur essence PureTech 3 cylindres générations 1 et 2 bénéficient de l'extension de garantie Check+ du Constructeur Stellantis.

Check+ est une couverture garantie moteur étendue de 10 ans ou 175 000 kms (1er des 2 termes échus) sur les véhicules éligibles. Ce certificat est remis au client au moment de la vente, en complément des autres documents.

Les moteurs PureTech ont été primés à plusieurs reprises pour leurs performances. Bien que certaines séries aient connu des difficultés, la grande majorité de nos clients apprécie la qualité et la fiabilité de leurs véhicules Peugeot et Citroën. Nous vous invitons à venir faire un essai en concession pour vous faire votre propre opinion.

Valorisation du service après-vente



Nous comprenons les points de méfiance exprimés. Le Constructeur Stellantis a mis en place une extension de garantie spécifique concernant le vieillissement prématuré de la courroie de distribution. Avant d'être vendus, nos véhicules d'occasion sont passés dans les ateliers de nos services après-vente (réseau agréé). 100 points de contrôles sont vérifiés, pour engager si nécessaire le remplacement immédiat de la courroie. Au moment de la vente, le client est informé de ce contrôle et repart avec le certificat officiel Check+ imprimé et préalablement complété.

Pour être éligibles à l'extension de garantie Check+, les voitures concernées doivent répondre à certains critères techniques établis par le Constructeur (modèle / moteur / date de production) et avoir été préalablement entretenues selon le plan d'entretien constructeur.

Réassurance Process Check+



Nous comprenons vos préoccupations concernant les moteurs PureTech. Sachez que Stellantis a mis en place un programme de prise en charge étendu. Ce programme Check+ est bien entendu en vigueur dans nos concessions Autobernard. Nos équipes d'après-vente sont formées pour diagnostiquer et délivrer ce certificat, au travers notamment de 100 points de contrôle. Si nécessaire, la courroie de distribution est remplacée.

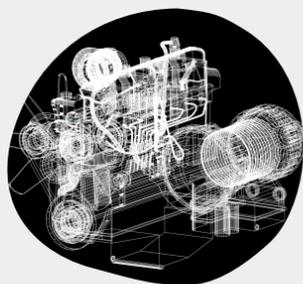
Au moment de la vente, notre service commercial vous remet en main une voiture d'occasion parfaitement révisée et certifiée. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre point de vente véhicules d'occasion Autobernard ou de l'un de nos ateliers, pour plus d'information et pour vérifier l'éligibilité de votre véhicule.

Transparence et accompagnement



Nous sommes conscients des désagréments que certains propriétaires ont pu rencontrer avec les moteurs PureTech. Nos concessions Autobernard ont à cœur d'accompagner chaque client de manière personnalisée. Les véhicules concernés (selon critères techniques définis par le Constructeur Stellantis) bénéficient d'une extension de garantie moteur étendue à 10 ans ou 175 000 km. Pour tout projet d'achat, nous vous invitons à vous rapprocher de nos concessions pour plus d'information.

Focus sur les améliorations



Nous comprenons vos inquiétudes concernant les motorisations PureTech. Le Constructeur a apporté des améliorations significatives aux versions récentes du moteur. Par exemple, les modèles produits après juillet 2018 ont bénéficié de solutions techniques pour accroître la fiabilité et donner satisfaction aux clients de la marque Stellantis.

Chez Autobernard, nous vérifions et certifions nos voitures d'occasion avec le label Check+, l'extension de garantie gratuite mise en place par Stellantis. Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à demander conseil à nos équipes commerciales ou d'après-vente.

Bon à savoir



Le terme PureTech n'est plus utilisé depuis septembre 2024.



Utilisez la dénomination
"1.2 chez Peugeot" ou
"1.2 turbo" chez Citroën et DS.